

25/11/2010

Paris

1 - Validation des grades sur examen.

Tous les grades Aïkido passés par examen du 01 septembre 2009 au 30 juin 2010 sont validés à la date de l'examen.

2 - Examens de grades 3° et 4° dan de février 2011

- 1- La commission procède au tirage au sort des jurys d'examens de 3° et 4° dan des 05 et 06 février 2011. Si le nouveau règlement de la CSDGE était officialisé avant cette date il serait mis en application.
- 2- Résultat du tirage au sort
 - a. Examen du 4° dan à Marseille
Jury 1 : FFAAA – FFAB / **Jury 2** : FFAAA – FFAAA / **Jury 3** : FFAB - FFAB
 - b. Examen du 3° dan à Marseille
Jury 1 : FFAAA – FFAAA / **Jury 2** : FFAB – FFAAA / **Jury 3** : FFAB - FFAAA
 - c. Examen du 3° dan à Lyon
Jury 1 : FFAB – FFAAA / **Jury 2** : FFAB – FFAB / **Jury 3** : FFAAA - FFAB
 - d. Examen du 3° dan à Paris
Jury 1 : FFAAA – FFAAA / **Jury 2** : FFAB – FFAB / **Jury 3** : FFAAA - FFAB / **Jury 4** : FFAB – FFAB
- 3- Examens de 1° et 2° dan : Le règlement actuel de la CSDGE s'applique dans les mêmes conditions que pour les examens de 3° et 4° dan

3 – Dom-Tom

- 1- La commission donne un accord de principe pour l'organisation d'un examen de passage de grade de 3° et 4° dan en 2011 dans le cadre du Règlement Particulier de la CSDGE en vigueur à la date de l'examen
- 2- Dans la mesure où, pour ces examens, il y aurait exceptionnellement un nombre de candidats inférieur à 4, les présidents de ligue concernés devront demander préalablement l'autorisation de tenue d'examen.

4- Réunion de la CSDGE

La prochaine réunion de la CSDGE est prévue début mars 2011, pour valider les grades passés par examen lors de la première session 2011. La date retenue sera fixée ultérieurement par les deux co-présidents. Cette réunion aura pour ordre du jour d'étudier et valider également les grades sur dossier, Eki et Haut Niveau.

Le Coprésident F.F.A.A.A.

Le Coprésident F.F.A.B.

Paul LAGARRIGUE

Michel PROUVEZE